



Lettre d'information du PNA pies-Grièches N° 4 – Juin 2026



©Gérard Nonique-Desvergne

Sommaire

1 – Quelques nouvelles du PNA (Arthur Astoury – LPO France)	p. 2
2- Sensibilisation des professionnels et futurs professionnels agricoles (Laura Taysse – LPO France)	p. 2
3 – Des haies pour les pies-grièches grises (Julien Curassier -LPO AURA)	p. 3
4 – Le Programme de Restauration et d'Entretien des Garrigues Ouvertes, par la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur (Anaëlle Francia – LPO PACA)	p. 4
5 – Un article récent sur "la sélection multi-échelles des habitats de reproduction de la Pie-grièche méridionale sur les Causses de Lozère (France)" vient de paraître dans la revue Alauda (Jocelyn Fonderflick - Parc National des Cévennes)	p. 5
6 – Comment chasse l'Écorcheur ? (Olivier Villa – PNR de Millevaches en Limousin)	p. 6
7 - Déploiement de MAEC au profit de la Pie-grièche grise (Sebastien Nottellet – LPO AURA)	p. 6
8- Prévisions de l'impact du changement climatique en Aubrac sur l'aire de nidification potentielle de <i>Lanius excubitor</i> (Bertrand Goguillon – PNR de l'Aubrac)	p. 7
9- Les pies-grièches écorcheurs à découvrir au Colloque Francophone d'Ornithologie ! (Arthur Astoury – LPO France)	p. 8
10 - Insolite : un cas de gynandromorphisme chez la Pie-grièche écorcheur (Alexandru Pintilioaie - Societatea Ornitologica Romana)	p. 9
11 - Nouvelle session de suivi de la population de PGTR en BFC (Simon-Pierre Babski – LPO BFC)	p. 10
12 - Une situation critique pour la Pie-grièche grise en BFC (Simon-Pierre Babski – LPO BFC)	p.10



Lettre d'information du PNA pies-Grièches

N° 4 – Juin 2026



1 – Quelques nouvelles du PNA

Ces sept mois ont été particulièrement riches dans l'animation du PNA, principalement axée sur quatre projets.

Les Rencontres nationales pies-grièches : ces rencontres, qui se sont tenues le 3 avril à Salon-de-Provence, ont permis à 150 participants, en présentiel et en visioconférence, d'assister à plusieurs tables rondes et débats autour du suivi des populations de pies-grièches, de la sensibilisation du public et de la restauration de leurs habitats. Vous pouvez visionner les rencontres sur YouTube ici : https://youtube.com/playlist?list=PLrw_QRwQr_nAVzTA1v970WyfXwEcDHeFjU&si=_6YKxaGa_QfLpPkkI

Le COPIL du PNA : ce COPIL, réunissant les principaux acteurs de la conservation des quatre espèces, a permis de faire un point sur les situations régionales, les projets 2026 et les orientations des prochains grands chantiers du PNA.

L'enquête nationale pies-grièches 2027 : Cette enquête avait pour objectif de suivre les tendances des populations de trois espèces de pies-grièches : la Pie-grièche à tête rousse, la Pie-grièche grise et la Pie-grièche méridionale.

Un conseil scientifique s'est tenu le 18 février afin d'aboutir à un consensus entre les chercheurs impliqués sur les méthodes d'évaluation des tendances. Cependant, au cours des différents groupes de travail et des consultations menées, il est apparu évident qu'au regard de l'urgence de la situation dans plusieurs régions, l'enquête ne pouvait être conduite dans les conditions qui avaient été initialement définies et validées.

Nous allons donc retravailler cette problématique et vous transmettre, d'ici septembre, une nouvelle feuille de route.

Le site internet du PNA : le site du PNA est officiellement publié ! j'en profite pour remercier Bastien, actuellement en stage à la LPO, pour la réalisation de ce travail. N'hésitez pas à consulter le site, à nous proposer du

contenu pour alimenter la rubrique « Ressources » ou à nous faire remonter d'éventuelles coquilles.

Le site internet est visible ici : <https://pna-piesgrieches.fr/>

Projet Fonds vert : formation à la réduction des antiparasitaires : le projet avance et a été validé grâce au soutien de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet, qui concernera une dizaine d'associations de la nature ainsi que plusieurs éleveurs et cabinets vétérinaires, permettra de mettre en place dans les territoires une formation à la réduction des antiparasitaires, inspirée du projet ÉLEVE en Auvergne-Rhône-Alpes. Plus d'informations bientôt !

Plus d'informations sur ce projet ici : <https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/projets/projet-eleve-eleveurs-veterinaires-environnement/>



Texte : Arthur Astoury – LPO France.

images Anaëlle Francia – LPO PACA.

2- Sensibilisation des professionnels et futurs professionnels agricoles

En partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC), et le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), la LPO Limousin mène un projet visant l'amélioration des connaissances et la conservation des trames prairiales et bocagères, en lien avec les territoires des Pies-grièches et des espèces PNA chauves-souris. Ce projet prévoit notamment la mise en place d'animations auprès de classes en lycées agricoles, et de journées à destination des actifs.



Lettre d'information du PNA pies-Grièches

N° 4 – Juin 2026



En avril, des interventions ont été faites auprès de 2 classes de Bac Pro Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole (CGEA). Elles comprenaient une partie théorique en classe sur les prairies naturelles à flore diversifiée, au regard des enjeux de conservation des espèces PNA concernées ; dans le cas présent, la Pie-grièche à tête rousse.

Une autre partie se déroulait sur les parcelles de la ferme du Lycée où les élèves ont pu réaliser une lecture de paysage, et identifier les points déjà favorables à la biodiversité, mais également les points d'amélioration.



Journée technique sur les enjeux de prairies naturelles et de préservation du bocage (27 avril 2026)

Une journée technique coordonnée par le PNR de Millevaches en Limousin a été mise en place au printemps, dans le cadre des formations obligatoires pour les agriculteurs ayant souscrits à des MAEC. Cette journée était également ouverte à tous les exploitants intéressés. Au total, une 20aine d'agriculteur.rices étaient présents.

Cette journée a permis d'aborder le sujet des prairies naturelles, leurs atouts et contraintes, ainsi que leurs divers potentiels modes de gestion. Les enjeux concernant les Pies-grièches et les chauves-souris ont été abordé, en lien avec les questions de maintien et d'amélioration du bocage. L'après-midi s'est déroulée sur le terrain avec la visite des parcelles d'une ferme engagée pour la préservation de la biodiversité, et présentant des pratiques favorables à une forte diversité

végétale dans les prairies, mais également à une préservation bocagère globale.

Lors de ces 2 types d'interventions, les échanges ont été multiples, confrontant parfois, mais mutuellement enrichissants.

Texte : Laura Taysse - LPO France.

Images : CBNMC.

3- Des haies pour les pies-grièches grises

Grâce au soutien financier de la fondation de la chaîne des puits et de la faille de la Limagne, la LPO AuRA a commencé depuis l'hiver dernier un programme de restauration de l'habitat de nidification de la Pie-grièche grise au sud de la chaîne des puits.

En effet, beaucoup d'actions étaient déjà menées en faveur de cette population nicheuse (suivi des couples, sensibilisation des agriculteurs et agricultrices, semis de prairies naturelles, accompagnement au traitement antiparasitaire raisonné) mais la crise du logement se faisait sentir. En effet, cette population n'échappe pas à la tendance globale avec un nombre de couples reproducteurs passant d'une trentaine en 2021 à moins de 20 l'année passée.

Nombre de territoires avec reproduction probable et certaine

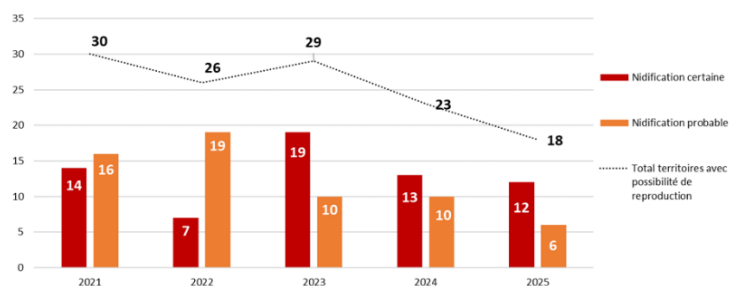


Figure 1 : Dynamique de la population reproductrice de PGG en Chaîne des puits (chiffres issus du suivi réalisé par les bénévoles de la LPO AuRA)

Ce seront donc près de 4km de haies adaptées à la PGG (avec un bosquet de sapin en bout de linéaire) qui seront plantés avec les agriculteurs et agricultrices jusqu'en 2028 !



Lettre d'information du PNA pies-Grièches N° 4 – Juin 2026



Un grand merci à la fondation de la chaîne des puys et faille de la Limagne pour son soutien, aux agriculteurs et agricultrices partenaires pour leur engagement et aux bénévoles LPO et service civique d'Unis-cité pour leur participation aux chantiers.



Figure 2 : Chantier de plantation de haie en faveur de la PGG dans la chaîne des puys

Texte et images : Julien Curassier - LPO AURA.

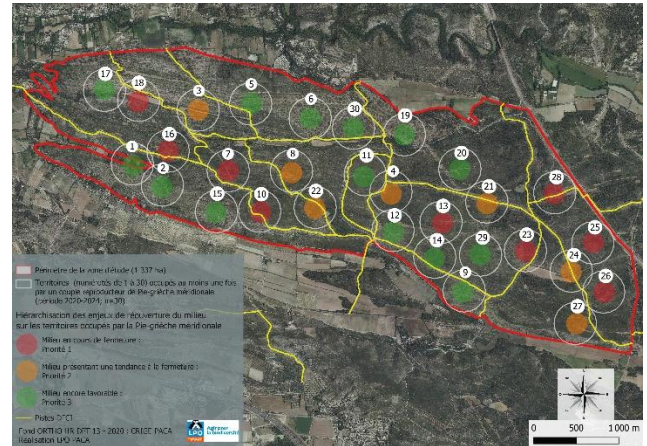
4 - Le Programme de Restauration et d'Entretien des Garrigues Ouvertes, par la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Face au statut de conservation défavorable de la Pie-grièche méridionale, la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur lance PREGO (Programme de Restauration et d'Entretien des Garrigues Ouvertes), un projet ambitieux de restauration des habitats méditerranéens favorables à cette espèce emblématique.

Espèce typique des garrigues méditerranéennes, la Pie-grièche méridionale dépend des milieux ouverts entretenus par le pastoralisme. Mais la fermeture progressive des paysages, liée notamment à l'abandon de ces pratiques, entraîne une forte régression de ses habitats.

Classée "En danger" d'extinction en France, la Pie-grièche méridionale ne compterait plus aujourd'hui qu'entre 750 et 1250 couples nicheurs à l'échelle nationale. La région

Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille plus de la moitié des effectifs français, ce qui confère au territoire une responsabilité majeure dans sa conservation.



Exemple de hiérarchisation des enjeux de réouverture du milieu réalisée sur 30 territoires de reproduction de Pie-grièche méridionale dans la ZPS des garrigues de Lançon (zone d'étude du plateau des Quatre Termes – 1 337 ha)

Pour répondre à cet enjeu, PREGO sera déployé sur le site pilote de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Garrigues de Lançon et chaînes alentour, dans les Bouches-du-Rhône. L'objectif est de restaurer 132 hectares de garrigues ouvertes identifiées comme favorables à la reproduction de l'espèce. Plusieurs techniques de gestion écologique seront mises en œuvre : girobroyage de la végétation arbustive dense, brûlage dirigé et suivi scientifique rigoureux afin d'évaluer l'efficacité des actions engagées sur le long terme.

Au-delà de la Pie-grièche méridionale, ce projet bénéficie à tout un cortège d'espèces méditerranéennes inféodées aux milieux ouverts, démontrant l'importance d'une action à large échelle.

PREGO répond également à plusieurs enjeux territoriaux majeurs : préserver la biodiversité méditerranéenne, limiter le risque incendie grâce au maintien de zones ouvertes et soutenir le pastoralisme, indispensable à l'entretien durable de ces paysages.



Lettre d'information du PNA pies-Grièches N° 4 – Juin 2026



Garrigues de Lançon (Bouches-du-Rhône)

Porté par la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, le projet bénéficie du soutien financier de l'Union européenne via le FEDER, de l'État à travers le Fonds vert, de la Région Sud et du Département des Bouches-du-Rhône, et du soutien technique de la Métropole Aix-Marseille-Provence (MAMP) et de l'Office National des Forêts (ONF). Grâce à cette mobilisation collective, PREGO constitue une action concrète de restauration écologique, pouvant à terme inspirer d'autres territoires confrontés à des enjeux similaires.



Cofinancé par
l'Union européenne



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU RHÔNE



Texte : Anaëlle Francia - LPO PACA.

Images : Olivier Hameau - LPO PACA.

5 - Un article récent sur "la sélection multi-échelles des habitats de reproduction de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* sur les Causses de Lozère (France)" vient de paraître dans la revue *Alauda*

Résumé : Pour étudier la sélection de l'habitat de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* (PGM) en période de reproduction, nous avons comparé différentes variables environnementales entre des stations avec présence de PGM (N = 82) et sans (N = 263) sur les Causses de Lozère à trois échelles spatiales emboîtées : l'échelle des micro-habitats (identification du ou des ligneux supports du nid vs. ligneux disponibles sur

chaque territoire) et à l'échelle des macro-habitats (topographie, pourcentage de recouvrement en ligneux, occupation du sol, structure de la strate herbacée, distances aux bâtis et aux forêts) à deux échelles spatiales de 100 m et 200 m de rayon du nid.

A l'échelle des micro-habitats, notre étude montre que deux espèces de ligneux épineux sont particulièrement sélectionnées significativement par la PGM comme support de nid, l'Aubépine *Crataegus monogyna* (39 cas sur 113 supports de nids identifiés) et la Ronce *Rubus fruticosus* (16 cas sur 113 supports de nids identifiés) alors que cette dernière est plutôt rare localement.

A l'échelle des macro-habitats, notre étude a mis en évidence que la topographie et le pourcentage de recouvrement en ligneux jouaient un rôle significatif dans la sélection des habitats de reproduction de la PGM avec une nette préférence pour les reliefs peu marqués et pour des habitats avec un pourcentage de recouvrement en ligneux le plus souvent inférieur à 5 %.

Bien que non significative, la probabilité de présence de la PGM augmente avec la superficie de terres pastorales aux deux échelles spatiales étudiées (100 et 200 m). Concernant la structure de la strate herbacée, la distance aux forêts et aux habitations, nous n'avons pas observé de différences significatives entre les stations avec et sans PGM.

Texte : Jocelyn Fonderflick - Parc National des Cévennes.



Lettre d'information du PNA pies-Grièches N° 4 – Juin 2026



6- Comment chasse l'Écorcheur ?

Au cours de l'été 2025, Lou Aussourd, stagiaire de BTSa Gestion et Protection de la Nature, a étudié les comportements de chasse de la Pie-grièche écorcheur dans la Zone de protection spéciale Plateau de Millevaches. D'où la Pie-grièche lance-t-elle ses attaques ? Dans quel habitat capture-t-elle ses proies ? Chasse-t-elle plutôt au sol ou en vol ? Telles étaient les questions qui ont intéressé Lou.

Fin mai, empruntant routes secondaires et chemins à vélo, il a commencé par repérer 17 territoires puis, en juin et juillet, l'œil rivé à sa longue-vue, il y est retourné et a assuré 60 points d'observation d'une heure, lui permettant de décrire 387 comportements de chasse.

L'analyse des données recueillies montre que, sur les sites étudiés en 2025, l'Écorcheur a chassé de préférence dans les fourrés, ou plutôt au-dessus, puisque cet habitat a concentré 65 % des chasses aériennes (nombre de chasses = 191). Pour les tentatives de capture au sol ($n = 196$), les fourrés sont également l'habitat le plus régulièrement exploité (51 %), suivis des prairies de fauche (24 %). Au final, les habitats ouverts dépendant d'un entretien par le pâturage (landes sèches, pacages, prairies humides, tourbières) n'ont concentré que 13 % du total des chasses décrites ($n = 387$).

Pour 2 attaques sur 3, il n'a pas été possible de savoir si une proie avait été capturée à l'issue de la chasse. Pour le tiers restant (le taux de réussite des chasses était donc d'au moins une sur trois), 65 proies ont pu être déterminées au niveau de l'ordre : 40 % d'orthoptères, 33 % de coléoptères, 16 % d'hyménoptères, 6 % de diptères.

Si la préférence de l'Écorcheur pour les habitats ouverts méso-xérophiles du site Natura 2000 était bien connue, la faible attractivité des habitats pâturés n'avait pas été perçue avant ce stage.

alimentaire permettrait d'étoffer les observations que Lou a réalisées pendant son stage.



Texte et image : Olivier Villa - PNR de Millevaches en Limousin

7 - Déploiement de MAEC au profit de la Pie-grièche grise



Groupe en formation en avril 2026

La nouvelle PAC 2023-2027 intègre l'ouverture prioritaire de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques dans les territoires concernés par des espèces des milieux agricoles bénéficiant d'un PNA. Les Pies-grièches rentrent bien dans ce cadre, et ainsi la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a accompagné plusieurs structures porteuses de Projet Agro-Environnementaux et Climatiques, afin d'intégrer la Pie-grièche grise parmi les enjeux.



Lettre d'information du PNA pies-Grièches N° 4 – Juin 2026



La contractualisation de MAEC exige le strict respect d'un cahier des charges par les exploitations. En échange, les exploitations bénéficient d'une prime supplémentaire sur de l'engagement. En cas de contrôle et de constatation d'un non-respect des règles du cahier des charges, les services de l'Etat appliquent une réduction des aides de l'année en cours, proportionnelle à la gravité de la faute.

Des mesures visant à préserver la diversité floristique des prairies, à conserver en bon état écologique les zones humides, ou encore à gérer durablement les haies ont été déployées dans plusieurs secteurs de nidification de la Pie-grièche grise en Auvergne. La LPO a réalisé des plans de gestion pour de nombreuses exploitations dont l'engagement MAEC le nécessitait, afin d'adapter les mesures au parcellaire et aux enjeux écologiques qu'elles recèlent.

Depuis la dernière campagne de la PAC, les agriculteurs et agricultrices ont également l'obligation de suivre une formation en lien avec les mesures contractualisées. Par ce biais, il a été possible d'informer de nombreux exploitants sur les besoins des Pies-grièches, et aussi de montrer comment le respect des cahiers des charges peut contribuer à préserver ces espèces menacées, et plus largement la biodiversité des milieux agricoles.

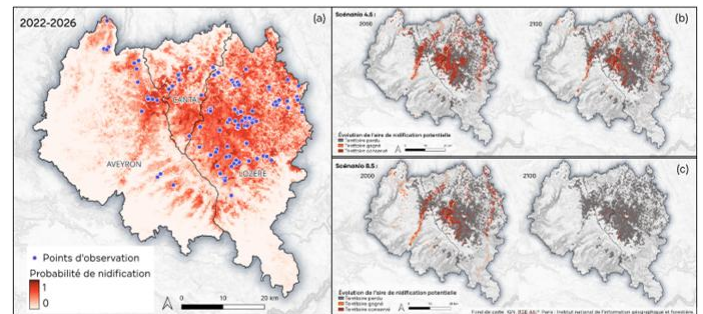


Observation de la Pie-grièche grise lors d'une formation en avril 2026

Texte : Sébastien Nottellet - LPO AURA.

Images : Sarah Grauby – Département de Haute-Loire.

8 - Prévisions de l'impact du changement climatique en Aubrac sur l'aire de nidification potentielle de *Lanius excubitor*



(a) Carte de nidification potentielle de *Lanius excubitor* sur l'Aubrac en 2022-2026 (MaxEnt, QGIS) ; (b) Carte de répartition potentielle de *Lanius excubitor* en 2050 et en 2100 selon le scénario 4.5 ; (c) Carte de répartition potentielle de *Lanius excubitor* en 2050 et en 2100 selon le scénario 8.5

Le massif de l'Aubrac constitue encore un bastion important de la reproduction de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) au sein du Massif central. Le Parc naturel régional de l'Aubrac (PNRA) engage une démarche de déclinaison locale du Plan national d'actions pour la Pie-grièche grise. Dans ce cadre, et dans un contexte de changement climatique, une analyse de l'effet potentiel de variables climatiques sensibles pour l'écologie de l'oiseau a été menée en vue d'évaluer la réponse prévisible de l'aire de favorabilité à l'horizon 2050 et 2100 pour l'accueil des effectifs nicheurs.

Cette étude modélise ainsi l'évolution de l'aire de nidification potentielle de la Pie-grièche grise sur le plateau de l'Aubrac entre l'époque actuelle (2022-2026) et les années 2050 et 2100, selon deux scénarios d'émissions de gaz à effet de serre (GES) issus du programme Aubrac 2050 – TACCT (PNR Aubrac, ADEME, 2025). Actuellement étendue sur 849 km², cette aire de reproduction potentielle dépendrait de conditions thermiques précises (moyenne annuelle de 6,5 °C, hivers très froids, minimum de fortes chaleurs). Le scénario optimiste (RCP 4.5, stabilisation des émissions de GES) prévoit une perte de 64 % du territoire d'ici 2050 et de 80 % en 2100. Le scénario pessimiste (RCP 8.5, poursuite des émissions



Lettre d'information du PNA pies-Grièches N° 4 – Juin 2026



actuelles) entraînerait cette perte de 80 % de l'aire de reproduction potentielle deux fois plus rapidement, dès 2050. Une disparition quasi totale de 99 % des zones favorables à la nidification de l'espèce sur l'Aubrac pourrait alors être atteinte d'ici la fin du siècle.

La comparaison des scénarios souligne l'impérative et urgente nécessité d'agir sur les émissions de GES pour ralentir la dégradation des conditions écologiques favorables, offrant un délai crucial pour la stratégie de conservation du Parc naturel régional. Les premiers résultats de ce travail permettent déjà d'identifier les zones refuges à terme et d'orienter ainsi l'action du Parc, notamment à travers l'animation et le déploiement de contractualisations agro-environnementales (Mesures agro-environnementales et climatiques, Paiements pour services environnementaux, Pacte en faveur de la haie...).

Toutefois, il convient d'optimiser encore la précision des modèles futurs par l'agrégation et la pondération de nouveaux paramètres climatiques, en tenant compte des possibles réponses écologiques des milieux naturels (état fonctionnel, ressources alimentaires...) ainsi que des éventuels changements et adaptations des pratiques agricoles face aux évolutions climatiques.

Texte : Clementine Verot, M1 Université Jean Monnet - Saint-Etienne & Bertrand Goguillon - PNR de l'Aubrac.

9 - Les pies-grièches écorcheurs à découvrir au Colloque Francophone d'Ornithologie !

Le CFO 2025 s'est tenu à Rochefort les 4, 5 et 6 décembre derniers.

Deux conférences ont permis de mettre en lumière des actions de conservation en faveur de cette espèce à enjeux :

La présentation de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur de la Pie-grièche écorcheur en ex-Poitou-Charentes par Elisa Daviaud (LPO France) : <https://lnkd.in/d3FyCqri>.

La présentation des facteurs ayant contribué au rétablissement des populations de Pie-grièche écorcheur en Belgique par Jean-Yves Paquet (NATAGORA) : <https://lnkd.in/daPV2tty>

Encore merci à toute l'équipe du « Service Connaissance » de la LPO France d'avoir permis la réalisation de cet événement !

Merci à Elisa et Jean-Yves d'avoir présenté ces sujets.

Toutes les conférences du CFO sont à revoir ici : <https://lnkd.in/d2YefGxQ>



*Texte : Arthur Astoury - LPO France
Image : LPO France*



Lettre d'information du PNA pies-Grièches N° 4 – Juin 2026



10 - Insolite : un cas de gynandromorphisme chez la Pie-grièche écorcheur



Un phénomène très intéressant, qui semble être extrêmement rare dans la nature, du moins chez les oiseaux : le gynandromorphisme. Il s'agit d'un individu présentant à la fois des caractéristiques mâles et femelles.

J'ai eu la chance d'observer et de baguer un tel individu : une Pie-grièche écorcheur dont le côté droit présentait un plumage de mâle et le côté gauche un plumage de femelle.

La seule exception concernait la queue, où les plumes mâles et femelles étaient réparties de manière aléatoire.

Lieu : Agigea Bird Observatory (Roumanie)

Plus d'information sur le
Gynandromorphisme chez les oiseaux :

<https://www.omithomedia.com/pratique/debuter/linotte-melodieuse-probablement-male-femelle-belgique-02977/>

<https://www.nationalgeographic.fr/animaux/ce-t-oiseau-tres-rare-est-mi-male-mi-femelle>



Texte et images : Alexandru Pintilioaie -
Societatea Ornitologica Romana



Lettre d'information du PNA pies-Grièches

N° 4 – Juin 2026



11 - Nouvelle session de suivi de la population de Pie-grièche à tête rousse en Bourgogne

Depuis plus de 14 années la Pie-grièche à tête rousse fait l'objet d'un suivi particulier en Bourgogne : afin d'avoir une idée de la tendance de ces populations en région et dans l'impossibilité d'effectuer des recherches systématiques, la LPO BFC réalise chaque année l'inventaire « exhaustif » d'un des carrés échantillons d'environ 36 km² favorables à l'espèce, localisés dans la Nièvre et en Saône-et-Loire. Sur chacun de ces carrés l'objectif est de revenir au bout de 10 années afin d'observer comment ont pu évoluer les effectifs de couples nicheurs durant cet intervalle de temps. Cette année l'inventaire sera effectué, grâce au soutien de nombreux bénévoles encadrés par des habitués de l'espèce, sur le carré échantillon de Lurcy-le-bourg dans la Nièvre. Il aura lieu durant le week-end des 27 et 28 juin, en espérant trouver des effectifs similaires à ceux de 2014 ! Lors de ce dernier comptage, 20 à 22 couples avaient été recensés, soit une densité comprise entre 0,55 et 0,61 couples par km².

Contact : cecile.detroit@lpo.fr / 06 03 05 11 99

Texte : Simon-Pierre Babski – LPO BFC

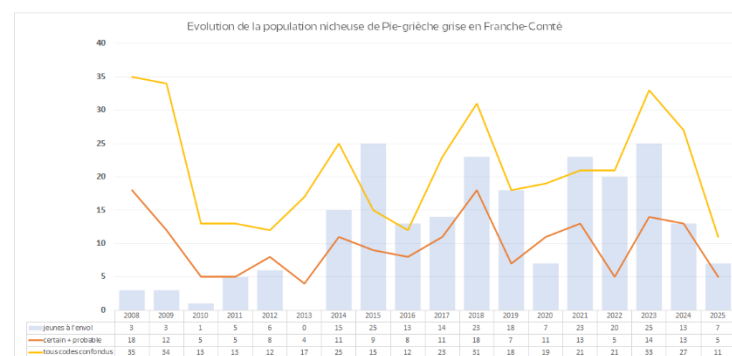
12 - Une situation critique pour la Pie-grièche gris en Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, la Pie-grièche grise ne subsiste plus comme nicheuse que dans l'est de la région, au sein de quelques petits bastions où l'espèce semblait jusqu'à présent parvenir à se maintenir. Entre 2008 et 2025, au gré des fluctuations annuelles, la population reproductrice oscillait autour d'une dizaine de couples. Cependant, l'année 2026 semble marquer un tournant décisif et, malheureusement, tragique pour cette espèce : à l'heure de l'écriture de ces lignes, seuls trois couples paraissent encore présents sur l'ensemble des secteurs prospectés, pourtant

suivis avec attention par une équipe de bénévoles et de salariés fortement impliqués. Malgré l'absence apparente de modifications de l'habitat sur les sites de présence historique, il est probable que l'évolution des populations de proies joue un rôle important dans ce déclin.

De même, les difficultés de recrutement, également constatées dans d'autres populations relictuelles, pourraient constituer l'une des causes de cette chute brutale des effectifs.

Malgré ce recul marqué, les actions d'inventaire se poursuivent afin de documenter au mieux le nombre de jeunes à l'envol. Parallèlement, des mesures de conservation sont mises en œuvre sur les secteurs encore occupés, dans le but de préserver au mieux les dernières populations relictuelles de Pie-grièche grise en région.



Texte et image : Simon-Pierre Babski – LPO BFC

Mise en page : Arthur Astoury, animateur PNA.
Relecture : F.X. Couzi, Responsable du service SPE.
Document publié avec le soutien de la DREAL AURA.

